

Présents : Christophe LAVILLE, Gérard MAGNARD, Anne CHAUMONT-PUILLET, Antoine SOLOMBRINO, Marie-France VILLARD, Jean-Luc FONTBONNE, Catherine GAYT, Françoise VARNET, Christiane AMICUCCI, Pierre MONNIER, Nicolas PEQUAY

Pouvoirs : Raphaële BONNETON a donné pouvoir à Nicolas PEQUAY
Christelle ROCHE a donné pouvoir à Christophe LAVILLE
Pierre-Yves CUCHERAT a donné pouvoir à Antoine SOLOMBRINO

Excusé : Marylène GABIER, Stephan KADDEM

Absents : Daniel CLAUDE, Elodie BAILLY

Le Conseil Municipal observe une minute de silence à la mémoire de Raymond PARISE qui nous a quittés le 1^{er} mai. Il a été Conseiller Municipal de 1995 à 2007 ; Adjoint au Maire de 2008 à 2014 & de 2020 à 2021.

1. Jury d'assises 2023

Comme chaque année, il est procédé au tirage au sort de personnes inscrites sur la liste électorale de la commune et qui atteindront l'âge de 23 ans au cours de l'année 2023. Ces six administrés seront contactés par courrier en vue de l'établissement de la liste préparatoire du jury criminel 2023.

2. Demande de subvention Travaux à l'église

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention pour financer la 2^{ème} tranche de travaux (mise en valeur intérieure et consolidation des sacristies de l'église).

3. Extension du restaurant scolaire

Le coût total de l'opération étant inférieur aux avances versées par la commune, le Conseil Municipal acte, à l'unanimité, la remise de compte et donne quitus à Sara Aménagement pour cette opération.

4. Dématérialisation des documents budgétaires

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à recourir à la télétransmission par voie électronique des documents budgétaires et à signer un avenant à la convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

5. Convention avec le Centre National de la Propriété Forestière

Afin de sensibiliser les propriétaires à la gestion forestière durable et les accompagner dans leurs démarches, la Commune organise en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière une réunion d'information le jeudi 2 juin à 18h30 à la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer une convention avec le Centre National de la Propriété Forestière afin de fixer ses modalités d'intervention.

6. Aménagements de sécurité devant les écoles

La Commune en concertation avec le Département envisage de réaliser des aménagements de sécurité devant les 2 écoles afin de sécuriser les lieux. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Maison du Département.

7. DSIL 2022

Dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2022, le Conseil Municipal avait autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention pour :

- la réfection de la toiture et l'extension du réseau informatique de la Mairie
- la réfection de classes dans les écoles et la réalisation d'un diagnostic énergétique de l'école élémentaire
- le remplacement des parois translucides et du dôme d'éclairage à la salle des sports

Ces délibérations n'incluaient pas le plan de financement de ces opérations car il n'était pas connu à cette date.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à reprendre le texte de la délibération en y intégrant le plan de financement.

8. Territoire d'Energie 38

Le Conseil Municipal accepte par **13 voix pour et 1 abstention** d'inscrire le déploiement de bornes de recharge électrique sur la commune dans le schéma départemental du TE 38.

9. Gérard MAGNARD

43 personnes (sur 4 séances) ont suivi la formation à l'utilisation des défibrillateurs disponibles sur la commune.

10. Antoine SOLOMBRINO

3 classes de l'école élémentaire vont participer à des séances d'initiation au football. Cette activité est proposée par le St Alban Sportif.

Fin de la séance à 22 h 30.